



www.justice.gouv.fr

📧 @justice_gouv

Discours de Monsieur Jean-Jacques URVOAS garde des sceaux, ministre de la justice,

Présentation des vœux aux personnels du ministère de la Justice Site Olympe de Gouges – lundi 9 janvier 2017

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'administration centrale,
Monsieur l'inspecteur général de la justice,
Mesdames et Messieurs,

La cérémonie des vœux est régulièrement l'occasion de tirer un bilan de l'année écoulée et de prendre des résolutions pour celle qui débute.

C'est donc un exercice délicat car dès demain, son contenu va subir l'épreuve des faits.

C'est pour cela que je souhaite être mesuré, convaincu par ailleurs que celui qui déplace les montagnes est celui qui sait commencer par enlever les petites pierres.

Le secrétaire général vient de rappeler l'essentiel de votre action.

Il m'appartient donc d'abord de vous remercier.

Pour le temps que vous avez consacré au service de nos concitoyens.

Pour l'énergie que vous avez déployée pour la concrétisation de politiques publiques.

Pour les compétences que vous avez mobilisées dans l'accompagnement du travail législatif conduit par le ministère.

Merci d'avoir été les rouages efficaces d'une Administration centrale qui a montré ici l'essence même de sa fonction.

Merci d'avoir permis la concrétisation d'engagements pris devant nos concitoyens.

Merci d'avoir quotidiennement agi pour que le service public de la justice soit une réalité pour tous.

Depuis un an, j'ai pu mesurer combien la réalité de votre travail était méconnue.

Pire, elle est souvent l'objet de préjugés exaspérants !

De Saint-Malo à Nouméa, de Mulhouse à Foix, d'Angers à Nice, je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu des observations matinées d'irritations.

➤ « *On essaie d'agir, Monsieur le ministre, mais franchement, ce serait plus simple si la centrale décidait de nous simplifier la vie plutôt que de s'acharner à nous la compliquer* » !

➤ « *On va y arriver, Monsieur le ministre, mais ce serait plus facile si la Direction des services judiciaires (DSJ) (ou la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), ou ...) ne nous bombardait pas d'autant de circulaires, qui ne servent à rien* » !

Et je n'oublie pas, des sarcasmes quand je croise un magistrat revenu dans un tribunal ou un personnel dans un établissement après un passage ici et dont les collègues me lance souvent goguenard « *il est enfin revenu travailler* » !

Einstein disait qu'il est « *plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé* ».

Je ne sais s'il a raison mais je peux témoigner que la réalité du travail que vous accomplissez quotidiennement mérite d'être toujours mieux expliquée !

Ce que j'ai fait en 2016 et que je vais poursuivre en 2017 pour une raison évidente : sans vous, nous n'aurions pas pu engranger tous les résultats que vient de rappeler le secrétaire général.

Mon premier vœu est donc de vous souhaiter que vous puissiez continuer à remplir vos missions dans les meilleures conditions possibles.

Je sais que le regroupement du secrétariat général et de plusieurs directions (administration pénitentiaire, services judiciaires, protection judiciaire de la jeunesse), ici, au site Olympe de Gouges a pu poser des problèmes pratiques liés à l'éloignement et donc au temps de trajet.

Certains d'entre vous me l'avaient immédiatement dit quand j'avais découvert tous les étages de ces bâtiments, il y a un an.

Je l'entends encore régulièrement au hasard de réunions, place Vendôme, auxquelles participent certains d'entre vous et qui me rappellent la distance qui séparent les deux lieux.

Mais je constate aussi combien la présence sur un même site facilite la préparation du travail que les directions doivent conduire ensemble.

Je n'ignore pas, et je l'ai même constaté quand il m'est arrivé de réunir ici tous les directeurs, que tout n'était pas encore parfait.

On m'a récemment alerté sur des problèmes de réglages de température.

J'ai aussi été informé de la situation tendue voire complexe à laquelle sont confrontés certains services en raison des vacances préjudiciables de poste.

Nous ne parviendrons à régler ce point lancinant qu'en rendant attractif le passage en centrale.

C'est un chantier compliqué qui ne dépend pas que de nous, mais que je crois stratégique si le Ministère veut disposer de la meilleure expertise.

Et puis surtout, j'ai à cœur votre sécurité.

Je vous confirme l'engagement personnel du préfet de police et la vigilance de ses services.

Mesdames et messieurs, 2017 va voir se concrétiser une réforme du secrétariat général à laquelle je travaille depuis plusieurs mois.

Ses objectifs sont assez simples :

- Renforcer les capacités de pilotage stratégique et de modernisation du ministère pour une approche des sujets plus transversale ;
- Améliorer le service apporté aux directions et à leur réseau, notamment en matière de ressources humaines et d'informatique ;
- Renforcer la mutualisation des fonctions-support (immobilier, contentieux, achats, informatique, statistiques, etc...), parce que leur dispersion continue à nous fragiliser.

Pour concrétiser ces trois objectifs, nous allons procéder à la réorganisation du secrétariat général sur la base d'une logique fonctionnelle et à la clarification de la gouvernance entre les directions et le secrétariat général pour garantir cette transversalité,

C'est pour cela que j'ai décidé de faire figurer dans le budget 2017, des créations d'emplois au profit du secrétariat général.

Elles permettront d'organiser les équipes pour mener à bien ces fonctions nouvelles, au-delà des transferts d'emplois, qui pourront accompagner des regroupements de compétences.

Monsieur le secrétaire général, nous avons souvent parlé de ces orientations générales.

Je l'avais d'ailleurs fait aussi avec votre prédécesseur qui avait commencé à préparer avec compétence cette réforme importante.

Elles sont maintenant validées et je vais très vite rendre les arbitrages plus détaillés qui en découlent.

Il faut maintenant que les organisations syndicales soient associées et que tous les agents soient informés.

Je souhaite donc qu'avant la fin du mois, la meilleure information puisse être faite de cette réforme.

Et que les textes nécessaires soient finalisés en février, pour une mise en place concrète de la réforme en mars 2017.

Cette évolution doit aussi être l'occasion pour chaque direction de faire dans le même calendrier les réformes internes qui lui semblent nécessaires.

Les directeurs savent qu'ils peuvent me faire des propositions.

Par exemple, je me réjouis de l'avancement des travaux au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, afin que soit créée dès le 1^{er} février la sous-direction qui va porter le renseignement pénitentiaire, la lutte contre la radicalisation et la réforme des extractions judiciaires.

Mesdames et messieurs, le renforcement de l'administration centrale n'est pas, pour moi, un objectif en soi. Ce n'est pas un exercice de mécano.

C'est simplement la concrétisation d'une conviction : parce que ce ministère occupe dans la société une place centrale, il doit en permanence renforcer son efficacité.

C'est dans le même esprit que j'ai fait des moyens du ministère mon unique obsession.

Si ce ministère, si les directions qui le composent ne fonctionnent pas bien, si le service public de la Justice est altéré alors c'est la cohésion sociale qui est menacée.

Le budget voté va dans la bonne direction, nous allons continuer à créer des emplois, nous pouvons conduire des opérations immobilières à un niveau satisfaisant et les crédits de fonctionnement sont en hausse notable.

Il faudra maintenant veiller, et les directeurs connaissent ma vigilance constante sur ce point, à bien exécuter cette loi de finances.

Rien ne serait pire que d'afficher un budget convenable et que ne pas parvenir à améliorer sensiblement la vie de nos concitoyens.

C'est la raison d'être d'une administration comme la nôtre !

Aucun de nos concitoyens ne vient dans un palais de justice, dans un établissement pénitentiaire, ou dans une unité de la protection judiciaire de la jeunesse par envie !

Notre mission est celle de la protection des libertés et de la préservation des droits.

Cette soif de justice ne sera jamais assouvie, c'est dire notre obligation d'action.

Ensemble, ici, quelle que soit notre fonction, notre responsabilité, nous travaillons au service d'une même cause : l'œuvre de justice.

Ce n'est pas seulement un enjeu démocratique, c'est un enjeu de civilisation.

On n'a rien inventé de mieux que la Justice pour mettre fin à la vengeance.

On n'a rien inventé de mieux que la Justice pour apaiser les relations humaines et reconstruire des possibilités d'avenir.

On n'a rien inventé de mieux que la Justice pour que l'Homme ait envie d'être autre chose qu'un loup pour l'Homme !

Voltaire disait que « *l'enthousiasme est une maladie contagieuse* »...

Alors, pour 2017, j'émetts le vœu que nous attrapions tous cette belle maladie et qu'elle soit notre aiguillon pour réussir toutes nos missions !

Bonne année à tous et bonne galette des rois !